

MERCREDI - RESTAURATION - ACCUEIL DU SOIR

DECEMBRE 2019

L'inscription doit parvenir à la Mairie avant le 25 du mois précédant la fréquentation par le biais du Portail Famille ou par le présent bordereau

Pour bénéficier du CLAÉ le mercredi matin, les enfants doivent obligatoirement déjeuner à la restauration. Chaque mercredi, 2 à 3 centres sont ouverts en fonction des effectifs.

Chacun accueille les maternels et les primaires.

- CLAE de la Sente des Carrières : pour les enfants de cette école et des 40 Arpents.
- CLAE de la Grande lle : pour les enfants de cette école et du Lac.
- CLAE du Bois de la Garenne : pour les enfants de cette école et des Pépinières.

NOM et PRENOM :	
ÉCOLE FREQUENTÉE :	CLASSE:

	DECEMBRE				
			Mercredis		
	Restauration	Accueil du soir	1/2 journée (de 8h à 13h30)	journée complète (de 8h à 19h)	
lundi 2 décembre					
mardi 3 décembre					
mercredi 4 décembre					
jeudi 5 décembre					
vendredi 6 décembre					
lundi 9 décembre					
mardi 10 décembre					
mercredi 11 décembre					
jeudi 12 décembre					
vendredi 13 décembre					
lundi 16 décembre					
mardi 17 décembre					
mercredi 18 décembre					
jeudi 19 décembre					
vendredi 20 décembre					
lundi 23 décembre					
mardi 24 décembre					
mercredi 25 décembre	Vacances de fin d'année				
jeudi 26 décembre					
vendredi 27 décembre					

INSCRIPTION À l'ANNÉE Du lundi 2 septembre au vendredi 26 juin 2020

Restauration	Accueil du soir	Mercredis		
Restauration		1/2 journée	Journée complète	

Cochez les cases correspondantes

Date : Signature :